

# LE PUBLICISTE.

SEPTIDI 27 Frimaire, an IX.



## R U S S I E.

*De Pétersbourg, le 18 novembre (27 brumaire).*

Le souverain des Kalmoucks, qui est ici depuis quelque tems, ainsi que le lama, ou grand-prêtre, avec un nombre considérable de personnes qui lui sont attachées, ont été présentés, le 2 de ce mois, à l'audience, pour prêter serment de fidélité à S. M. I. Ce souverain, ainsi que toute sa suite, furent conduits dans les voitures de S. M. à la cour, où ils s'habillèrent avec de riches habits qui leur furent délivrés. L'empereur donna ensuite un étendard au souverain des Kalmoucks, & un bâton pastoral au lama; on présenta aussi au premier des casques & des cuirasses. Ils se retirèrent après la cérémonie, en témoignant, par des génuflexions, leur reconnaissance de la haute faveur que S. M. leur avoit accordée.

L'embargo mis sur les vaisseaux anglais dans la Neva, produisit quelque tumulte. Les matelots anglais qui étoient à bord des vaisseaux mouillés dans cette rivière, s'opposèrent avec opiniâtreté à l'ordre de S. M.; mais ils furent contraints de s'y soumettre, & pour peine de leur insubordination, ils seront transportés dans l'intérieur de l'Empire, où ils resteront vraisemblablement jusqu'à ce que les différends survenus entre les deux cours soient entièrement levés.

## D A N E M A R C K

*De Copenhague, le 2 décembre (11 frimaire).*

Suivant ce qu'on apprend, les trois puissances maritimes du Nord mettront en armement 40 vaisseaux de ligne, pour la protection & la sûreté du commerce.

Le roi de Suede voyage sous le nom de comte de Haga. Son séjour à Pétersbourg sera, dit-on, très-court. La suite de S. M. est composée de M. le lieutenant-général baron de Toll; du contre-amiral, M. de Cronstadt; du capitaine-lieutenant, M. le comte Gyldenstolpe; du maréchal de la cour, M. de Besche; de M. de Mollersward, premier chambellan, & du baron de Lagierbielke.

Le prix des grains a diminué ici tout-à-coup; cet heureux changement est non-seulement l'effet de l'arrivée de plusieurs vaisseaux qui en étoient chargés, mais des soins particuliers de M. Péchier, qui a fait conduire & vendre pour son compte, au marché, plusieurs charretées de seigle au prix le plus commun.

On continue d'acheter beaucoup de bled dans les ports de la Baltique pour le compte des anglais.

Depuis huit jours, il est arrivé à Lubeck 22 navires, dont trois sous pavillon danois, venant des différens ports de la Russie. Aucun de ces bâtimens n'est chargé de bled.

## A L L E M A G N E.

*De Hambourg, le 8 décembre (17 frimaire).*

Suivant une lettre particulière, écrite des frontières de la Russie, on fait à Pétersbourg de grands préparatifs pour

recevoir le roi de Suede, qui y étoit attendu à la fin du mois dernier. On ajoute que lorsque ce prince sera arrivé, il doit faire avec l'empereur un voyage à Grodno, pour y faire la revue des troupes qui se trouvent sur cette frontière.

On croit même que S. M. suédoise fera quelques excursions plus loin, & qu'elle visitera une partie de l'Allemagne.

*De Munich, le 9 décembre (10 frimaire).*

Le centre de l'armée du Rhin a passé l'Inn à Muhlendorff & à Kraybourg, les 14 & 15 frimaire. L'armée autrichienne s'est retirée derrière la Salza & le Bas-Inn; elle a pris la position de Passau à Salzbourg. Le quartier-général de l'armée du Rhin étoit avant-hier à Muhlendorff. Les troupes françaises se dirigent sur Braunau.

Le général Lecourbe a également passé l'Inn à Roseinheim, dont il s'est emparé, & où il a fait 700 prisonniers.

On assure que 3,000 Autrichiens, la plupart cavalerie, ont mis bas les armes avec leur général, le prince de Lichtenstein, dans la forêt de Freysingen.

*De Bamberg, le 9 décembre (18 frimaire).*

L'armée Gallo-Batave occupe en ce moment une ligne fort étendue: sa gauche est à Königshoffen, d'où elle empêche les troupes mayençaises établies aux environs de Fulde, d'effectuer leur jonction avec le corps de Simbschen; le centre est à Bamberg & la droite à Nuremberg, se prolongeant vers l'Alt-Muhl pour donner la main à la division Souham à Ingolstadt. Si cette ligne est bien longue, en égard à la force de cette armée, il faut convenir aussi, que c'est une chose assez risible de voir le baron d'Albini avec ses Mayençais, coupé de M. de Simbschen, de cinquante lieues. Il est probable que le général Augereau l'obligera, par capitulation, à se retirer dans les états de l'électeur de Mayence, en Saxe, moyennant la promesse de ne point sortir de cette retraite.

M. de Simpschen a dirigé vers la Bohême, ses gros bagages par la principauté de Bareuth; mais ses troupes ont fait leur retraite par le territoire de la ville de Nuremberg, en se dirigeant vers Amberg & Egra.

La légion de Bohême ni l'archiduc Charles n'ont encore paru sur le théâtre de la guerre.

## A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 10 décembre (19 frimaire).*

Le roi a fait publier le 11, la proclamation suivante:  
« Nos deux chambres de parlement nous ayant supplié; dans une adresse qu'elles nous ont présentée, de donner une proclamation royale pour recommander à toutes les personnes qui ont le moyen de se procurer d'autres articles de nourriture, la plus grande économie & la plus grande frugalité dans l'usage de toute espèce de grains, nous avons pris ladite adresse en considération, & , persuadé qu'un des moyens les plus sûrs & plus efficaces pour alléger le ma-



présent & pourvoir aux besoins nécessaires de l'année, sera d'empêcher toute consommation inutile de grains; nous avons, conformément à ladite adresse, & par une suite de notre tendre sollicitude pour le bien-être de notre peuple, jugé à propos (avec l'avis de notre conseil privé) de donner cette proclamation royale, enjoignant, par les plus sérieuses exhortations, à tous ceux de nos chers sujets qui ont le moyen de se procurer d'autres nourritures que du pain, de perdre la plus sévère économie & la plus grande frugalité dans l'usage de toute espèce de grains, s'ils ont quelque égard à leur propre intérêt, & s'ils compatissent aux maux de leur prochain.

» Pour cet effet, nous enjoignons, avec des exhortations plus particulières, à tous les maîtres de maison de réduire la consommation du pain dans leurs familles, au moins d'un tiers au-dessous de la quantité qui se consomme dans les tems ordinaires, & de ne souffrir, dans aucun cas, qu'elle excède un pain de quatre livre par semaines pour chaque personne; de s'abstenir de l'usage de la farine dans la pâtisserie, & sur-tout d'en restreindre soigneusement l'usage dans tous autres objets de nourriture que le pain. Nous exhortons pareillement toutes personnes qui entretiennent des chevaux, notamment les chevaux de plaisir, de restreindre aussi soigneusement que le permettront les circonstances où elles pourront se trouver, l'usage de l'avoine & des autres grains pour la subsistance de leursdits chevaux.

» Nous ordonnons en outre, par la présente, à tous les ministres, dans toute l'étendue du royaume de la Grande-Bretagne, de lire ou de faire lire, dans leur paroisse ou dans leur chapelle, notredite proclamation, le jour du Seigneur, pendant deux semaines successives, après la réception d'icelle ».

La flotte de la Manche a appareillé de Torbay le 15 frimaire, sous les ordres de sir Henry Parker, pour aller croiser à l'Ouest.

Le *Calcutta* & le sloop *le Fairy* ont mis, le même jour, à la voile pour la Martinique, où ils transportent le 68<sup>e</sup> régiment.

L'amiral sir Richard Bickerton est parti pour aller relever sir Sidney Smith dans sa station sur les côtes d'Égypte.

L'amiral sir John B. Warren remplace sir Richard Bickerton devant Cadix.

Deux convois nombreux, escortés par plusieurs frégates, sont sortis le 16 frimaire de Portsmouth; l'un destiné pour Lisbonne, Gibraltar & la Méditerranée, & l'autre pour les Indes occidentales.

Les cinq régimens formés dans l'isle de Wight, sous l'inspection du ci-devant prince héréditaire d'Orange, du général Bentink, &c., ont été embarqués à Cowes, pour être transportés en Irlande.

Toutes les lettres venant de Copenhague, de Stockholm, de Berlin, &c., s'accordent à dire qu'il a été signé au commencement de novembre, par l'empereur de Russie & les rois de Prusse, de Suede & de Danemarck, un traité de neutralité armée, basé sur celui de 1780.

Depuis que notre gouvernement a eu connoissance de la proclamation du commandant prussien à Cuxhaven, il paroit totalement rassuré sur la quadruple alliance du Nord, & croit qu'il n'aura plus à faire qu'avec la Russie. Dieu sait sur quelles bases sont appuyées de telles espérances!

Dans le cas où la guerre viendrait à éclater entre nous & la Russie, nos possessions dans l'Inde ne seroient point

à l'abri d'une invasion de la part d'une armée russe, par Astracan, la Perse, le Candehar, &c. Nous le craignons d'autant plus, que nous savons qu'il existe des relations entre la Russie & plusieurs souverains de l'Inde, entr'autres Zemann-Shah, notre ennemi irréconciliable.

Heley Addington, frere de l'orateur des communes, a été nommé lord de l'amirauté, à la place du lord Glenbervic.

CHAMBRE DES PAIRS. — Séance du 9 décembre.

Cette séance ne s'est pas bornée à ce que nous en avons rapporté hier. L'ordre du jour appelloit la question de savoir comment on pourroit améliorer le sort des pauvres du royaume. Cette question devenoit très-difficile à traiter, tant à raison de la popularité dont les deux partis sont également jaloux, qu'à cause des vœux indiscrets qui échappent souvent à M. Windham dans la chaleur de la discussion.

M. Ripier fit la motion de réunir la chambre en comité, pour traiter cette question.

M. Michels s'y opposa, & s'éleva contre la partie du bill qui forçoit le peuple à se nourrir de denrées inférieures. La moitié du peuple d'Angleterre est sur la liste des pauvres, s'écria-t-il, & jamais il ne consentira à se laisser avilir.

M. Percival dit qu'il ne s'agissoit pas d'avilir le peuple, mais de le nourrir.

M. Ryder proposa par amendement d'employer une partie de l'argent des pauvres à l'achat de grains pour eux.

M. Sheridan observa qu'il étoit plus dangereux d'attaquer les préjugés du peuple que d'offenser ses droits, & il pensa que le bill en question heurtoit à-la-fois ses droits & ses préjugés.

Le secrétaire de la guerre M. Windham dit que c'étoit l'intérêt seul du peuple & non son opinion qu'il falloit consulter, & que laisser croire qu'on peut redouter son mécontentement est une opinion dangereuse.

M. Sheridan répondit que le pauvre avoit droit de demander l'argent qui lui étoit destiné, &c. . . .

Le bill fut adopté.

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE ARMÉE D'ORIENT.

Une des plus importantes dépêches contenues dans le dernier envoi d'Égypte, est le rapport fait au gouvernement français par le général Kléber, sur les événemens qui ont suivi la rupture du traité d'El-Arich. On y voit d'un côté tout ce que la mauvaise foi, le fanatisme, l'ignorance & la brutalité, peuvent, en désespoir de cause, produire de maux dans un pays devenu le théâtre de toutes les fureurs; & de l'autre, tout ce que l'ordre, la discipline, le courage & le sang-froid peuvent offrir de ressources à un général habile contre des troupes cent fois plus nombreuses que les siennes.

Dès que le général Kléber eut reçu la lettre insolente de milord Keith, qui lui ordonnoit de mettre bas les armes, il prit la résolution de se défendre jusqu'à l'extrémité. Le grand-visir, déjà maître de Salahié, de Belbeis & de Damiette, étoit campé à Ma'arié, avec une armée nombreuse, il fut attaqué, culbuté, mis en fuite. Cependant le Caire étoit soulevé; des cris affreux d'une multitude enivrée de fanatisme, & armée de piques & de bâtons, secondée & rassurée par les promesses de Nasif, pacha, menaçoit d'égorger le peu de Français qui s'y trouvoient réunis, & essayoit déjà ses sanglans desseins sur les Coptes; les Grecs & les Arméniens. Le général Duranton, avec deux

cents  
miral  
Fria  
se ba  
brûlé  
étoie  
vintre

Le  
gloric  
time  
& aus  
de no  
tion  
frang  
troup  
noble  
les or  
négo  
répon  
grand  
leur c  
de sa  
au n  
partie  
les se  
cuatio  
tions.

(L  
Kléber  
besoin  
sa m  
rédac

La  
dans  
moute  
L'au  
un tro  
Torch  
un es  
dont d  
qui so  
45 ch  
fort q  
jeune  
avec  
loups  
& par  
mome  
deux  
son pa  
le seco  
d'en ét  
d'avoi  
donner  
de ces  
nombr

Les  
Hugot



cents hommes, soutint ces attaques avec une bravoure admirable, & donna le tems, par cette défense, au général Friant, d'arriver à son secours, avec cinq bataillons. On se battit long-tems dans cette grande ville. Une partie fut brûlée, tant par les Français que par les Turcs; les rues étoient jonchées de morts. Enfin des députés des osmanlis vinrent demander pardon, & les hostilités cessèrent.

Le général Kléber, en rendant compte de cet événement glorieux, rend justice à la loyauté de Mourad-Bey. « L'estime des vertus militaires, dit-il, communes aux français & aux mamelucks, & sur-tout l'adversité, avoient rapproché de nous cet ancien maître de l'Egypte. Dès que la convention d'El-Arich lui fut parvenue, il rechercha l'amitié des français. Quand elle fut rompue, il refusa de joindre ses troupes à celles du grand-visir. Son épouse, femme du plus noble caractère, & qui fut toujours traitée avec honneur par les ordres de Bonaparte & par les miens, commença les négociations entre son mari & nous, & nous transmit cette réponse de sa part : *Que les Français livrent bataille au grand-visir, & je suis prêt à passer avec les miens dans leur camp.* » Quelque tems après, il envoya Osman-Bey, de sa maison; chargé de me déclarer qu'il unissoit son sort au nôtre; qu'il ne demandoit qu'à s'établir dans une partie de l'Egypte, afin qu'il pût s'emparer du reste avec les secours que nous lui laisserions, dans le cas d'une évacuation; que, du reste, il juroit d'être fidèle à ses conventions. Le traité fut conclu.

( Ici est terminée la partie du récit qu'avoit écrit le général Kléber; les occupations multipliées que lui donnerent les besoins de l'armée & l'administration du pays, & sur-tout sa mort inattendue, l'empêchèrent de continuer cette rédaction ).

*De Saumur, le 21 frimaire.*

La guerre de la Vendée a tellement multiplié les loups dans cette contrée, qu'ils viennent familièrement enlever des moutons & attaquer les chevaux jusqu'au milieu des villages. L'un de ces animaux ayant pénétré dans une bergerie par un trou qu'il avoit pratiqué lui-même dans la muraille de Torchis, égorga les 40 moutons qu'elle renfermoit, se fit un escalier avec une partie des cadavres, & en emporta trois dont deux furent retrouvés le lendemain. Le seul maréchal qui soit dans le village de Bressuire a traité cette année 45 chevaux blessés par des loups. Mais voici un trait plus fort que les deux autres & dont je garantis la vérité. Un jeune garçon de ferme traversoit les bois de la Fougereuse avec un pain chaud sous son bras. Attirés par l'odeur, deux loups vinrent lui barrer le chemin. Il n'en eut pas peur, quoiqu'il n'eût pas d'armes. Il leur fit des gestes menaçans & parvint pendant quelque tems à les écarter; mais au moment où il étoit prêt à sortir du bois, le plus hardi des deux loups lui met les deux pattes sur la poitrine, prend son pain dans sa gueule, & se sauve comme un voleur: le second loup court après, & le jeune homme, heureux d'en être quitte à si bon marché, n'en étoit pas moins désolé d'avoir perdu son pain. Il sera peut-être nécessaire d'ordonner des battues générales pour débarrasser la contrée de ces hôtes importuns, ou du moins pour en diminuer le nombre.

*De Paris, le 26 frimaire.*

Les consuls ont arrêté, le 22 de ce mois, que le citoyen Hugot, chef du secrétariat du conseil d'état, tiendrait,

pendant les séances, les notes nécessaires à la rédaction du procès-verbal, pendant la maladie du citoyen Loaré, secrétaire-général. Ces notes seront soumises au secrétaire-général des consuls, qui arrêtera cette rédaction & signera le procès-verbal.

— On dit qu'un seul & même message du premier consul contiendra les noms des cinq personnes qu'il propose pour les cinq places vacantes au sénat conservateur.

— Tandis que le gouvernement français recevoit d'Egypte les plus heureuses nouvelles & les plus authentiques, les journaux ministériels de Londres étoient remplis ou de douleances ou de plaisanteries sur la situation du général Menou. Cette coïncidence est remarquable. Il semble, dit une feuille à cette occasion, que le génie de la république ait voulu que ces deux circonstances se donnassent, pour ainsi dire, la main pour empêcher l'histoire de s'égarer sur les traces des trop peu véridiques écrivains d'Angleterre.

— Le bruit court, dit le *Journal des Défenseurs de la Patrie*, que les ministres plénipotentiaires de Lunéville se disposent à faire un voyage. Quelques personnes assurent que M. de Cobentzel a donné ordre de faire emballer ses effets. On conjecture qu'il est question de rapprocher les négociations du théâtre de la guerre.

Le même journaliste, après avoir raconté le départ de quelques couriers expédiés de Lunéville, soit à Paris, soit à Vienne, assure que ces fréquentes communications font concevoir les plus douces espérances; mais que *le secret qui les entoure est inviolable.*

— Le premier consul ne fait point de vaines promesses. On vit passer, le 18 frimaire, à Francfort, quatre des officiers russes prisonniers en France, & qui retournoient dans leur pays.

— M Formé, chargé d'affaires du roi de Prusse à Francfort, est, dit-on, chargé par son maître de faire des représentations à M. le baron d'Albini sur le projet qu'on lui suppose de forcer la ligne de démarcation; projet qui seroit digne d'un fou, s'il n'étoit pas le produit d'un rêve.

— La garnison de la citadelle de Wurtzbourg fit, le 17 frimaire, une sortie sur les troupes bataves qui en formoient le siège. Les avant-postes furent d'abord obligés de se replier sur les grandes gardes; mais le général Dumonceau étant survenu avec un corps de grenadiers, l'ennemi reentra précipitamment dans la place, après avoir laissé des morts & des prisonniers. Les Bataves n'ont eu que 13 blessés.

— Le citoyen Esmenard, déjà connu par des poésies élégantes & faciles, est nommé chef du bureau des théâtres au ministère de l'intérieur.

— On annonce des changemens dans l'administration de l'Opéra.

— Le citoyen Cournaud, professeur au collège de France, accusé, dans une notice sur l'abbé Delille, de l'avoir fait arrêter aux Tuileries, & conduire dans une maison de détention, réclame contre cette imposture avec une modération que nous regardons comme une preuve & la garantie de son innocence. Il n'a jamais fait arrêter personne; il a pour l'abbé Delille, & l'abbé Delille a pour lui, des sentimens qui rendent cette imputation aussi absurde qu'elle est calomnieuse.

— On trouva hier soir dans les Champs-Élysées un homme mort; il a été reconnu, 1°. pour un ouvrier de la manufacture des Bons-Hommes; 2°. qu'il étoit mort d'un excès de boisson.



## T R I B U N A T.

Séance du 26 frimaire.

Après la lecture du procès-verbal, le président appelle Dubosque à la tribune pour faire, au nom d'une commission, un rapport sur la proposition dernièrement faite par Arnoud, tendant à ce qu'il soit consacré un fonds pour l'encouragement du commerce, des manufactures, &c.

Quant au commerce, la commission dont Dubosque est l'organe, a pensé que la mesure d'encouragement proposée par Arnoud, offroit plus d'inconvéniens que d'avantages. C'est l'habileté, la bonne foi, la confiance & la paix qui feront fleurir le commerce; pour les primes d'encouragement qui devoient être données au plus industrieux, elles le sont le plus souvent au plus intrigant.

Il n'en est pas de même des manufactures; la commission a pensé qu'on devoit singulièrement encourager l'emploi de ces machines ingénieuses qui épargnent tant de tems & de travail.

Mais c'est aux canaux que le rapporteur s'est particulièrement arrêté. Il a exposé que tous les bons esprits étoient d'accord sur ce point que, pour porter au plus haut degré la prospérité d'un état, il falloit rendre aussi faciles que possibles les communications entre les diverses parties de son territoire. Deux voies sont ouvertes à ces communications, le roulage par terre & la navigation. Le roulage dépend de l'entretien des routes; on peu s'en réposer à cet égard sur la sollicitude du gouvernement; il sentira sans doute que le mode actuel d'entretenir n'est plus suffisant; parce que, depuis les jours malheureux de la révolution, les routes ont été tellement dégradées, qu'elles ne sont pas à réparer, mais à refaire.

Quant aux canaux, la commission a pensé qu'on devoit désirer voir exécuter un système complet de navigation intérieure.

Mais les canaux se construiront-ils aux frais de la nation, ou les laissera-t-on construire par des particuliers qui auront le droit d'asseoir une taxe sur ceux qui navigueront? La commission s'est déclarée pour ce dernier avis. La construction aux frais de la nation entraîneroit des frais, des lenteurs, des dilapidations, enfin des inconvéniens sans nombre.

Mais les capitalistes se présenteront-ils pour placer leurs fonds dans des entreprises dont le produit est toujours éloigné, quand ils peuvent les faire valoir avantageusement sans retard & sans risque?

Voici le remède que le rapporteur propose. C'est que ceux qui placeront des fonds dans la construction d'un canal, recevront une prime d'encouragement égal à l'intérêt que leur argent leur auroit rapporté au taux de la place; seulement elle seroit décroissante d'un dixième par année.

Du reste, la propriété des canaux devra être consacrée par une loi; pour les plans & taxe, ce sera le gouvernement qui en décidera.

Le rapporteur propose un projet portant, que le tribunal arrête qu'il sera présenté un vœu au gouvernement pour, qu'à dater de l'an 8, le produit des douanes, quant à tout

ce qui excédera huit millions, soit consacré à l'encouragement de la construction des canaux.

On demande l'impression: elle est ordonnée.

On demande ensuite l'ajournement; & d'autre part, que la discussion s'ouvre à l'instant.

Chassiron est prêt à parler contre le projet, quant aux moyens d'exécution; cependant il appuie l'ajournement.

Le tribunal ajourne la discussion à 24 heures après le rapport.

Crassous demande la parole; il représente que le projet porte le titre d'arrêté, ce qui est inconstitutionnel; le tribunal n'a point d'arrêté à prendre, mais seulement un vœu à émettre; de plus, il est dit dans le projet que connoissance de ce vœu sera donnée, par des messages, au sénat conservateur & au corps législatif, ce qui est au moins inutile; puisque c'est au gouvernement seul à statuer sur un vœu émis par le tribunal.

Berenger est de l'avis de Crassous, quant à sa première proposition; mais quant à la communication à faire au sénat & au corps législatif, ce n'est qu'un moyen de publicité; d'ailleurs, rien n'est réglé sur la forme dans laquelle le tribunal émettra son vœu.

Crassous répond que c'est pour cela même qu'il faut laisser la question entière, & ne pas donner l'initiative à une commission.

Ganilh représente que l'impression ne préjuge rien, & qu'il faut prononcer sur le fond avant de s'occuper de la forme.

Chauvelin soutient l'avis de Crassous.

Après de légers débats, le mot d'arrêté est retranché par le rapporteur, qui représente qu'il n'étoit pas dit que le tribunal arrêtoit que telle chose auroit lieu, mais seulement que tel vœu seroit présenté. On substitue cette phrase: *le tribunal émet le vœu*, &c.

Sur tout le reste, on prononce l'ajournement, & la séance est levée & ajournée au 28.

## Bourse du 26 frimaire.

Rente provis., 25 fr. 25 c. — Tiers consol., 37 fr. 80 c. — Bons  $\frac{3}{4}$ , 1 fr. 61 c. — Bons d'arrérage, 85 fr. 50 c. — Bons pour l'an 8, 94 fr. 50 c. — Syndicat, 80 fr. 00 c. — Coupures, 80 fr. 00 c.

*La paix et plus de guerre, ou le Cri des peuples*; un vol in-8°. Prix, 2 fr. 50 c., & 3 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez Lefort, libraire, rue du Rempart-Honoré, n°. 961.

Nous profiterons de cette occasion pour annoncer que le prix du *Choix des Poésies russes* est de 4 fr., & 5 fr. 50 c. franc de port, chez le même libraire.

*La Journée solitaire de l'homme sensible*, par A. de Gomer; 1 vol. in-12. Prix, 1 fr. 50 c., & 1 fr. 80 c. franc de port. A Paris, chez Forget, rue des Grands-Augustins, n°. 25, & Deroy, rue Haute-feuille, n°. 34.

*Réponse d'un républicain français au libelle de sir François d'Yvernois contre le premier consul de la république française*; un vol. in-8°. Prix, 1 fr. 50 c., & 2 fr. franc de port. A Paris, chez Henrichs, libraire, rue de la Loi, n°. 1251.

*Tableau synoptique de la langue allemande, méthode applicable à toutes les langues de l'Europe*; brochure de 32 pages. Prix, 1 fr. 25 c. & 1 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez Amand Kœnig, quai des Augustins, n°. 13.